



Fédération Nationale
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

Gestion RH en CPTS

SYNTHESE A PARTIR DU RECUEIL DE L'EXISTANT – 2020/2021

COLLEGE DES COORDINATEURS DE CPTS - FCPTS

Etat des lieux établi par le collège des coordinateurs de CPTS - FCPTS

- On observe des variations d'une CPTS à l'autre dans le statut du professionnel, le cadre d'exercice. Ces variations sont liées à la taille de la CPTS, à la dynamique territoriale, au profil de la ressource recrutée (diplôme, ancienneté, expérience en santé, autres).

Ainsi, on recense des professionnels de CPTS:

- Sous statut salarié: cadre (forfait RTT), employé (35h ou +/RTT)
- Sous statut d'auto-entrepreneur (vigilance à la nécessité de clients multiples)
- Mission de coordination assurée par un professionnel de santé libéral de la CPTS en activité (assisté de ressources fonction support). Temps déterminé avec rémunération « indemnité perte de ressources » pour la fonction de coordination.

Ainsi, on recense 2 profils d'employeurs:

- L'association CPTS assistée d'un prestataire comptable: coût annuel de 475 euros à 1500 euros par an pour la gestion du contrat de travail, des 12 fiches de paie, des DSN mensuelles, entrée et sortie, du suivi comptable de la CPTS
- Le groupement d'employeur (territorial): facturation à la CPTS de l'ordre de 1500 euros par an pour la gestion administrative du personnel uniquement

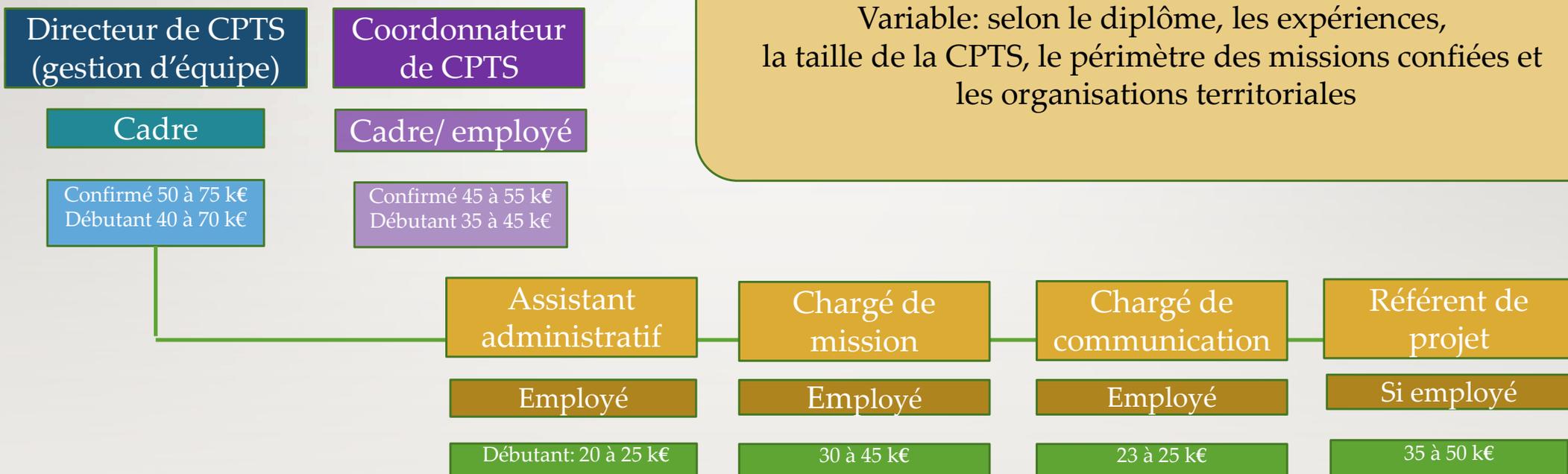
Les obligations de l'employeur

- Définir le cadre conventionnel d'exercice du salarié
 - Application du Droit du travail
 - Convention collective des cabinets médicaux
 - CCN51
 - CCN66
 - ELISFA: CC des acteurs du lien social et familial
- Assurer le suivi du salarié
 - Entretien annuel individuel (bilan de l'année écoulée: missions et activités réalisées /objectifs fixés – Feuille de route de l'année à venir)
 - Entretien professionnel tous les 2 ans (évolution professionnelle, développement des compétences, CPF)

Les conditions de recrutement du salarié: état des lieux

- Mutuelle: obligatoire: prise en charge variable par l'employeur: 50%, 100%
- Prévoyance: prise en charge variable par l'employeur jusqu'à 100%
- Indemnités dans le cas de télétravail:
50 euros/mois (participation frais connexion, EDF...) + 10 euros/jour travaillé (occupation espace privé)
- Indemnités kilométriques selon la base du barème fiscal
- La rémunération (cf diapo suivante)
- Les heures supplémentaires: payées, récupérées, doublées à partir de 21h00

Notions indicatives des rémunérations brutes annuelles des salariés CPTS selon le poste occupé (pour 1 ETP)



Perspectives

- Mutualisation de compétences inter-CPTS

Exemple: chargé de communication employé par une organisation pour plusieurs CPTS (facturation prorata par l'organisation à chaque CPTS)

Sa mission: prendre en charge la communication des CPTS de la région (ou autre périmètre). Assure le travail de communication spécifique pour chaque CPTS et plus générale sur le territoire, de façon harmonisée pour tous (ex.: modèle de newsletter)

cf projet de l'Occitanie

La formation à la fonction de coordination en CPTS

- **Région PACA:** l'URPS ML et l'école SENTEIN propose une formation bi-diplômante: Directeur ESMS et Coordinateur de CPTS.

Le diplôme de coordinateur de CPTS sera reconnu au terme de 2 promotions dotées d'un taux de réussite de 90%. Effectif promotion = 20 places. Ouvert aux coordinateurs en poste et aux leaders de CPTS. 30 à 35 jours de formation à raison de 2 à 3 jours/mois.

Coût 7500 euros pris en charge pour moitié par l'URPS ML et pour moitié à négocier au sein de la CPTS (CPF possible)
1° promotion : début de formation le 18/02/2021 – fin en juin 2022
Double jury: 1 pour chaque diplôme – dont 1 part du travail de fin d'étude en lien avec le projet de santé de la CPTS

Connaissance de la formation PACTE EHESP
- **Région Occitanie:** formation PACTE EHESP – LA FORM'S présentée en région – Diplôme d'établissement EHESP

Effectif promotion: 14 coordonnateurs de CPTS en poste. Organisation: 10 jours en présentiel à raison de 2 jrs/semaine (à l'EHESP à Rennes) et autres enseignements effectués à distance

Coût pris en charge par l'ARS
1° promotion: 19 et 20 mai 2021
Contrôle continu par documents de travail et mémoire de fin d'étude (collectif ?)

La formation à la fonction de coordination en CPTS

- **Région Grand Est:**

Connaissance de la formation PACTE EHESP MSP en attente de précision module CPTS

- **Région Nouvelle-Aquitaine:**

Formation dirigée vers les leaders dont les inscriptions sont assurées par l'ARS

Connaissance formation PACTE EHESP MSP en attente de précisions module CPTS

- **Région Centre Val de Loire:**

Formation PACTE EHESP – MSP et CPTS

- **Région Pays de la Loire:**

Formation PACTE EHESP – MSP et CPTS